

**ELECTIONS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
COLLEGE DES ADMINISTRATIFS, DE SANTE ET DE SERVICE (2 SIEGES)
2026/2027**

Date des élections : 07/10/2026

Candidats :

- Liste Ensembles

Nombre d'inscrits : 53

Nombre de votants : 47

Nombre de bulletins nuls : 2

Nombre de bulletins blancs : 3

Nombre de suffrages exprimés (S) : 42

Nombres de sièges à pourvoir (N) : 21

Quotient électoral (S/N) : 2

Ont obtenu :

- Liste Ensembles nombre : 2

Sont élus au premier tour :

Titulaires :

- EL-MASRY Jenila

- ELTOBLEHY Hana

Suppléants :

- STROUBO Hala

- ABOELFATTAH Ayman

Sont élus au plus fort reste :

Le Caire, le 07/10/2026

Signature des scrutateurs :



Ayman Aboul Fattah

Visa du chef d'établissement :



Mentions légales réglementaires :

Conformément aux dispositions du Code de l'éducation, les contestations sur la validité des opérations électorales doivent être portées devant le Recteur d'académie (sous couvert de l'Inspecteur d'académie - Directeur académique des services de l'éducation nationale - IA-DASEN) en France et devant l'autorité hiérarchique SCAC à l'étranger dans un délai de cinq jours ouvrables à compter de la proclamation des résultats.

Le recours peut être déposé par tout électeur, tout candidat ou par le directeur d'école / chef d'établissement. Passé ce délai réglementaire de 5 jours, les résultats sont considérés comme définitifs et inattaquables.